

Pierre BLANC

Institut agronomique méditerranéen de Montpellier (IAM)

L'eau : un bien précieux, des enjeux multiples

Dans le contexte de la guerre froide, la Méditerranée a été décrite comme un arc de crises. Force est de reconnaître que cette expression ne serait pas déplacée pour évoquer les problèmes d'approvisionnement en eau auxquels les pays méditerranéens font face aujourd'hui...

En Méditerranée, particulièrement sur les rives méridionale et orientale, l'eau a été de tout temps appréhendée comme une ressource rare. On pourrait convoquer ici les textes des religions abrahamiques qui tendent à sacraliser l'eau. Celle-ci est en effet au centre de nombre de paraboles et de métaphores, sans compter qu'elle est également au cœur de beaucoup de rituels.

Plus largement, c'est toute une culture qui a pris l'habitude de célébrer l'eau comme source de vie. Déjà, au IV^e siècle avant notre ère, Hérodote n'avait-il pas qualifié l'Égypte de don du Nil ? De même, cette sacralisation de l'eau est à l'origine du nom du fleuve Barada dont l'éponyme est le mot grec Paradios. Ce substantif en dit

long sur la représentation antique de ce fleuve syrien qui traverse Damas, et que les Araméens avaient d'ailleurs doublement nommé de façon très suggestive : Abbana (notre père) et Ammana (notre mère).

Si beaucoup de références profanes et religieuses attestent donc ce caractère vital de l'eau en Méditerranée, il n'est guère étonnant que l'hydraulique se soit épanouie dans cette zone. Après les Nabatéens qui avaient développé de grands ouvrages d'aménage d'eau, en particulier dans la région d'Arad, située aujourd'hui en Israël, les Arabes développeront une approche remarquable de l'hydraulique, au point que l'on parle aujourd'hui d'une "école hydraulique arabe", dont l'apogée se situe du IX^e au XII^e siècle.

Bien sûr, le fait que cette civilisation se soit épanouie dans une région peu riche en eau a poussé les autorités de ces pays à développer des technologies hydrauliques. D'autre part, le califat avait unifié les territoires et les peuples de Bagdad à Cordoue, ce qui permettait de créer des ouvrages d'importance : par exemple, la route de l'eau, édifiée sous le califat d'Haroun al Rachid, qui reliait Bagdad à La Mecque, pour permettre aux pèlerins de se désaltérer.

Le problème de la ressource en eau a donc depuis longtemps mobilisé les populations de la région. L'homme a ainsi tenté de composer de façon ingénieuse avec la dictature d'un milieu, caractérisé par des précipitations à la fois faibles et très irrégulières.

De la politique de l'offre à la gestion de la demande

Néanmoins la situation n'a jamais été aussi délicate qu'aujourd'hui. Car, dans l'histoire, cette région n'a jamais connu une telle expansion démographique. En effet, malgré une tendance à la baisse de la fécondité, les pays de l'Est et du Sud méditerranéen (PSEM) sont encore en pleine transition démographique au point qu'ils devraient gagner en moyenne 3,7 millions d'habitants chaque année d'ici 2025. Tandis que sur la rive septentrionale le taux d'accroissement naturel est quasiment nul, il devrait être encore de 1,3% par an sur les rives méridionale et orientale d'ici 2025¹.

Non seulement la population s'accroît, mais elle exerce en outre des prélèvements per capita plus élevés. Il va sans dire que ce croît

L'eau : un bien précieux, des enjeux multiples

démographique s'accompagne d'une intensification sans précédent de l'agriculture dont les prélèvements représentent entre 60% et 70% des volumes consommés. Cependant, les secteurs du tourisme et de l'industrie ne sont pas en reste. De leur côté, les prélèvements d'eau potable augmentent du fait que la population croît et que son niveau de vie s'améliore, quoique des pans importants des sociétés méditerranéennes soient victimes d'une fracture hydraulique. Cette fracture concerne autant la quantité allouée que la qualité d'une ressource dévalorisée par les pressions anthropiques. Désormais, bien plus qu'en Europe, la qualité de l'eau est devenue, à tout le moins, un facteur de discrimination entre catégories aisées et pauvres. Et cette ligne de clivage passe souvent à l'intérieur des villes dont certains quartiers sont approvisionnés avec de l'eau de qualité tandis que d'autres, souvent périphériques, disposent d'une eau très médiocre voire pathogène.

Face à la raréfaction et à la dégradation de la ressource, des choix de politique publique s'avèrent donc plus que jamais nécessaires et ce numéro aura le souci de les souligner.

De fait, même si quelques techniques semblent prometteuses, mais souvent à la marge comme le dessalement de l'eau de mer, la mobilisation de nouvelles ressources en eau semble compromise. En particulier, la politique de construction de barrages semble avoir atteint en grande partie ses limites. Cette politique de l'offre mise en œuvre avec force en Espagne, au Maroc, en Syrie et en Egypte a, certes, connu un regain d'intérêt en Turquie avec le projet d'aménagement du Sud-Est anatolien (GAP, Guneydolu Anadolu Projesi), ou même au Liban, qui aimerait ainsi rattraper le retard pris dans la politique d'équipement hydraulique, du fait des vicissitudes géopolitiques qui l'ont affecté. Mais, pour l'essentiel, le facteur limitant des possibilités d'implantations et les problèmes de solvabilité des Etats de la région affectent cette politique de l'offre.

Désormais, l'avenir passe surtout par la gestion de la demande en eau. Puisque l'offre est limitée, il faut bien gérer les prélèvements. Selon le dernier rapport du Plan bleu *"la gestion de la demande inclut l'ensemble des interventions et systèmes d'organisation destinés à accroître les efficiences techniques, sociales, économiques, institutionnelles et environnementales dans les différents usages de l'eau. Il s'agit de rendre doublement efficace la consommation en eau*

en augmentant la satisfaction des besoins en eau et l'allocation de l'eau entre les différents usages." Et plus loin ce rapport d'affirmer : "Le potentiel d'économies réalisables a été estimé à l'échelle du bassin versant méditerranéen à environ 24% de la demande actuelle, soit 46 km² sur une demande totale de 190 km²". Mais si dans le cadre de cette politique tout le monde est favorable aux économies d'eau, par exemple par le biais de la réfection des réseaux, des questions parfois graves se posent : quels choix opérer entre la ville et la campagne ? Quelle part d'autosuffisance alimentaire abandonner ? Comment optimiser la distribution de l'eau dans les grandes villes et dans les provinces ? Quels arbitrages opérer entre institutions publiques et investisseurs privés ? Quels tarifs proposer pour l'eau en vue d'assurer un recouvrement des coûts de mobilisation, sans exclure les franges les plus pauvres du droit imprescriptible à l'eau ? Ces questions se posent dans tous les pays des rives orientales et méridionales, mais nous n'en aborderons dans ce numéro que certaines, à titre d'exemple.

Débats et réformes du secteur de l'eau : l'exemple jordanien

La Jordanie, qui est sans doute avec la Libye le pays le moins épargné par la pénurie, illustre bien la gravité des réformes à entreprendre. Loin du seuil de disponibilité en eau de 1700 m³/an/habitant (water stress), évalué comme étant le niveau confortable sur le plan de l'approvisionnement hydrique, ce pays offre à peine 170 m³/an à chacun de ses habitants. Il faut dire que, dans un pays à climat essentiellement aride, des pressions de plus en plus fortes s'exercent sur la ressource hydrique. L'accroissement démographique de quelque 3% par an en est à l'évidence le facteur essentiel. En outre, l'augmentation globale des conditions de vie de la population accroît le prélèvement per capita. D'autre part, à partir des années 1970, l'agriculture irriguée s'est beaucoup développée dans la vallée du Jourdain et dans les hautes terres (Highlands). La Jordanie devant compenser la perte de la Samarie passée sous tutelle israélienne en 1967, des investissements - en particulier la construction du canal du Ghor qui permet d'acheminer l'eau du Yarmouk, un affluent du Jourdain - ont en effet été opérés. Ainsi,

L'eau : un bien précieux, des enjeux multiples

une partie des Palestiniens nouvellement arrivés pouvaient être occupés, tandis que la vallée du Jourdain et les hautes terres pouvaient être valorisées. Il va sans dire que ces investissements ont alors également profité d'une conjoncture commerciale favorable, dans une région où les pétrodollars et l'expansion démographique dopaient la demande alimentaire. Cette agriculture irriguée s'est ainsi fortement développée, au point d'absorber 65% de la consommation en eau aujourd'hui.

Mais, alors que les prélèvements urbains sont devenus très importants, tous ces choix se trouvent aujourd'hui remis en question. Ainsi, la Jordanie illustre assez bien comment un pays combine aujourd'hui politique de l'offre et gestion de la demande, l'une et l'autre n'étant pas sans incidences sociales, économiques et politiques.

Certes, la Jordanie a envisagé d'augmenter l'offre d'eau en recourant à des prélèvements sur sa ressource non renouvelable, à l'instar de la Libye et de l'Arabie saoudite ; un contrat BOT (Built Operate and Transfer) a d'ailleurs été signé en vue d'assurer un convoyage de l'eau de la nappe souterraine de Disi, qui est sise dans le Sud jordanien. Mais, nonobstant cette insistance sur la politique de l'offre, l'heure est plutôt à la gestion de la demande de l'eau. Ainsi, la Jordanie a déjà posé des choix clairs qui ne sont pas sans conséquences sociales. Déjà, depuis la deuxième moitié de la décennie 1990, il apparaît évident que la tendance dans ce pays est à l'accroissement de l'allocation en eau des villes au détriment de l'agriculture. Ainsi, le manque d'eau qui affecte le Royaume Hachémite a des répercussions négatives sur les zones d'agriculture irriguée, particulièrement dans la vallée du Jourdain. En effet, dans cette région, les eaux qui affluent, via le wadi al-Arad et le wadi Ziqlal, vers la dépression du Jourdain, sont partiellement détournées vers les villes d'Amman et d'Irbid. On estime ainsi que l'approvisionnement de la capitale jordanienne se fait aujourd'hui à 40% grâce aux eaux drainées par le canal du Ghor, conçu à l'époque pour valoriser les espaces agricoles de la vallée du Jourdain.

Etant donné le poids démographique – et donc politique – des zones urbaines, il n'est guère étonnant que de tels choix soient aujourd'hui opérés. En août 1998, le ministre de l'Eau et de l'Irrigation, Munther Haddadin, ne s'est-il pas trouvé dans l'obligation

de démissionner suite à un problème d'approvisionnement hydrique à Amman ? Outre leur insuffisant niveau de distribution dans la capitale, les eaux qui parvenaient aux consommateurs étaient polluées. L'ensemble de la presse et les partis de l'opposition ont alors déclenché une violente campagne de propagande contre le ministre qui fut forcé de démissionner. A cette époque, les accusations ont même été portées contre l'Etat d'Israël, accusé d'envoyer à la Jordanie des eaux usées qui étaient ensuite pompées directement vers Amman.

Cet exemple montre combien la population est sensible à la question de l'eau. Dans ces conditions, on voit mal la dotation en eau à l'agriculture ne pas continuer à se réduire. Bien sûr, les riches propriétaires exploitants, en particulier ceux des hautes terres (Highlands), dont certains sont des parlementaires et des cheikhs influents, sont très vigilants par rapport à un éventuel durcissement de la législation sur l'utilisation de l'eau en agriculture. Jusqu'alors la plupart des ministres de l'Eau en Jordanie étaient d'ailleurs eux-mêmes des grands propriétaires, à l'exception de M.Haddadin démis de ses fonctions et qui avait affiché une certaine détermination à imposer des contrôles sur l'exploitation de l'eau en agriculture. Mais en dépit de leur vigilance, la Jordanie ne peut faire l'économie d'une réflexion sur les politiques agricoles. En particulier, le développement des cultures d'exportation à forte valeur ajoutée semble particulièrement opportun, dans la perspective d'une augmentation très probable du prix de l'eau. Cependant, le débat avec les grands propriétaires des hautes terres qui s'adonnent à des cultures moins économes en eau n'est pas clos.

A côté de ces mesures concernant le secteur fort dépendieux de l'agriculture, d'autres mesures sont prises pour améliorer l'efficacité de la distribution. A tort ou à raison, la privatisation de la distribution de l'eau potable est adoptée (le service de distribution de l'eau de la ville d'Amman a ainsi été confié à l'opérateur privé ONDEO) pour améliorer la fourniture de l'eau, notamment parce qu'elle est supposée limiter l'ingérence de certains acteurs, à l'instar des chefs de tribus. Là encore, toucher à l'eau n'est donc pas neutre du point de vue politique.

Enfin, et c'est lié, la Jordanie a adopté une politique de réelle tarification de l'eau, réputée être en mesure de prévenir les gaspillages d'une part, et de financer les lourds travaux d'infrastructure d'aménée

L'eau : un bien précieux, des enjeux multiples

d'eau d'autre part. Car pour approvisionner les villes, il faut aller chercher l'eau de plus en plus loin et parfois très en profondeur. Mais cette tarification pose évidemment des problèmes d'acceptation dans une société où l'eau est majoritairement perçue comme un don de Dieu, qui est gratuit par essence. Plus spécifiquement, pour les tribus bédouines venues spécialement s'établir au sud de la capitale sous le prétexte que des forages fournissaient l'eau gratuitement, la tarification pose un vrai problème. Celle-ci est donc également une question à forts retentissements politiques.

A l'évidence, cette nouvelle approche de l'eau participe d'une évolution plus générale de la gouvernance en Jordanie et dans les pays de la région. Partant, l'analyse de l'hydropolitique peut servir à la réflexion sur l'évolution globale des pratiques en matière de politiques publiques.

D'autre part, les prises de décisions procèdent d'arbitrages entre groupes de pression (syndicats, partis, tribus, familles, etc.) qu'il nous faut éclairer. On le voit bien, la question de l'eau dans un contexte de raréfaction de la ressource suscite bien des débats voire des rivalités, parfois violentes, au sein des sociétés. Rappelons ici, d'ailleurs, que le terme rivalité vient de rival dont le premier sens, au pluriel, signifie ceux qui tirent leur eau du même cours d'eau (rivus : le cours d'eau) et qui s'opposent en de fréquents différends.

Ainsi, il n'est pas excessif de ranger l'analyse de ces débats voire de ces rivalités dans l'approche de la géopolitique interne, telle qu'elle est définie par Yves Lacoste. A ce propos, faut-il rappeler que le Front islamique du Salut en Algérie s'est constitué après les émeutes d'octobre 1988 sur fond de pénurie d'eau à Alger ? Le cas de Damas, qui sera exposé dans ce numéro, illustre avec force comment la question de l'eau a une fonction géopolitique en tant qu'elle vient attiser des tensions entre communautés sourdement opposées, Alaouites du djebel Ansaryeh et Sunnites de la capitale. De même sera analysé le cas de l'Espagne où, avant d'être abandonné par le nouveau Premier ministre Zapatero, le plan hydrologique national attisait les tensions entre régions, c'est-à-dire entre celles qui étaient supposées déverser une partie de leurs eaux et celles qui étaient destinées à les recevoir.

De la loi du plus fort à la coopération ?

Mais la question de l'eau en Méditerranée orientale est bel et bien devenue aussi – et surtout – une question de géopolitique externe, au sens défini par Yves Lacoste, c'est-à-dire en tant qu'elle nourrit les rivalités entre Etats. Certes les données climatiques n'ont pas vraiment changé : non seulement les précipitations y sont peu abondantes, mais elles sont en outre frappées d'une forte irrégularité inter-annuelle et intra-annuelle. Ce qui est nouveau, c'est la multiplication des Etats au XXe siècle dans la région, doublée d'un accroissement vigoureux de la population, qui oblige les autorités des pays à accroître la ressource, en particulier en construisant des retenues. Cependant, ces aménagements sur les fleuves devenus internationaux sont conçus le plus souvent sans concertation avec les pays voisins, ce qui donne lieu à des tensions, voire même à des affrontements directs. Et, pour l'instant, la faiblesse du droit international concernant les fleuves internationaux n'aide pas à l'apaisement des tensions.

Celles-ci sont évidentes dans le bassin du Jourdain où Palestiniens, Israéliens, Jordaniens, Syriens et Libanais se disputent une eau trop rare pour des populations en croissance. Rappelons que l'eau n'a pas été neutre dans la guerre de 1967 et ses suites : Israël a gagné le contrôle des aquifères de Cisjordanie et des sources du Golan, tandis qu'il a détruit momentanément le canal de Ghor en Jordanie prétextant qu'il prélevait de l'eau du Yarmouk, un affluent du Jourdain. Depuis, l'Etat hébreu contrôle directement toutes ses ressources extérieures en eau, à l'exception du Yarmouk, qui circule le long de la frontière syro-jordanienne, et du Hasbani, lui aussi affluent du Jourdain qui prend sa source au Liban. Cependant, comme nous le verrons, la crise intervenue en septembre 2002, entre Beyrouth et Tel Aviv, a montré que la force militaire israélienne pouvait prévenir toute utilisation massive de l'eau du Hasbani par les Libanais.

Cette situation de conflictualité concerne également le bassin nilotique où les riverains expriment le souhait de prélever plus d'eau pour répondre aux besoins de leurs populations. Mais comme dans le cas du bassin du Jourdain, c'est la loi du plus fort qui prévaut.

L'eau : un bien précieux, des enjeux multiples

Quoique située en aval, à l'instar d'Israël, l'Égypte, avec sa force de dissuasion, prévient en effet une trop grande audace hydraulique de la part des pays en amont. A contrario, dans le bassin de Mésopotamie, c'est la Turquie, sise en amont du bassin, qui impose ses choix aux pays situés en aval (l'Irak et la Syrie), en aménageant unilatéralement 22 retenues sur l'Euphrate et le Tigre. Dans ce cas aussi, c'est la puissance de feu qui donne le pouvoir sur l'eau plus que la position géographique dans le bassin fluvial, car l'instrumentalisation des Kurdes du PKK par la Syrie et l'Irak n'a pas de commune mesure avec l'arsenal turc.

Si bon nombre de travaux ont été consacrés à cette analyse géopolitique, il nous faut revisiter quelque peu certains de ces théâtres de la tragédie hydropolitique qui se noue, surtout en Méditerranée orientale, depuis Chypre jusqu'à l'Irak. Nous aborderons donc la question du Jourdain (crise du Hasbani-Wazzani), du Nil, du Tigre et de l'Euphrate. Moins abordé de ce point de vue-là, nous évoquerons également le différend chypriote qui obère réellement la gestion de l'eau entre le Nord et le Sud de l'île.

A l'heure où d'aucuns annoncent des guerres de l'eau – mais faut-il rappeler qu'elle a été souvent une des dimensions des conflits sans en être jamais l'unique –, il importe toutefois d'affirmer que la coopération hydraulique est une voie porteuse. Déjà, à l'échelle locale, les usagers, lorsqu'ils se mobilisent ensemble, parviennent à améliorer l'allocation de la ressource. De même à une échelle plus grande, l'utilisation de l'eau ne constitue pas forcément un jeu à somme nulle : des plans de gestion concertés, prévoyant par exemple des investissements communs, permettent d'optimiser l'usage de la ressource. Par exemple, ne serait-il pas opportun pour les pays en aval du Nil de construire des retenues dans la partie éthiopienne du bassin, c'est-à-dire là où l'évaporation est la plus faible ?

Même dans le conflit très dur qui oppose Israéliens et Palestiniens, où l'eau est un enjeu important³, sinon essentiel, le partage de la ressource peut-être beaucoup moins problématique qu'il n'y paraît. Entre Israéliens et Palestiniens, l'allocation des eaux de la Cisjordanie imposée par les premiers aux seconds est particulièrement défavorable. Depuis 1967, certaines mesures (quotas, contrôle des forages, tarification dissuasive) empêchent ainsi les Palestiniens d'utiliser l'eau des aquifères qu'ils souhaiteraient s'approprier. Ce faisant, en empêchant des prélèvements trop massifs dans les nappes

de Cisjordanie, Israël profite fortement de l'eau souterraine qui s'écoule, eu égard à la topographie, vers son territoire où elle assure plus quart de ses besoins. Quant à l'eau du Jourdain, prélevée par les colonies agricoles de la vallée, les Palestiniens ne peuvent en aucun cas l'utiliser étant donné l'interdiction qui les frappe.

Malheureusement, les accords d'Oslo n'ont pas apporté d'améliorations. En effet, concernant l'utilisation des nappes, le comité mixte, qui est notamment chargé de décider la construction de nouveaux forages dans les zones A et B, est de fait sous tutelle israélienne : l'Etat hébreu utilise largement son droit de veto, tandis que les Palestiniens n'ont évidemment pas intérêt à le faire pour des aménagements destinés à améliorer leurs approvisionnements en eau. Et dans les territoires classés en zone C, c'est-à-dire sous tutelle exclusive d'Israël – soit 60% de la Cisjordanie –, les Palestiniens n'ont aucunement le loisir d'exprimer quelques velléités d'aménagement. Enfin, l'exclusivité des prélèvements israéliens dans le Jourdain pour approvisionner les colonies de la vallée du Jourdain n'a pas été remise en question. Il résulte de tout cela qu'environ 80% des eaux de Cisjordanie sont aujourd'hui contrôlés par les Israéliens, les Palestiniens recevant le reste. Et en séparant certains villages de leurs puits agricoles, particulièrement dans la région de Qalqilya où l'eau est la plus facile à extraire, le mur en construction depuis 2002 ne fait qu'accroître la fracture hydraulique entre Israéliens et Palestiniens ! Et même dans le cas où les villages de cette zone contrôlent leurs puits, ceux-ci sont parfois coupés du réseau d'irrigation par le mur, ce qui revient à leur non-utilisation ou à la réduction des volumes que les agriculteurs palestiniens en extraient⁴.

Ainsi, du fait de cette tutelle israélienne sur l'eau de Cisjordanie, les ressources de cette zone assurent à l'Etat hébreu le tiers de son approvisionnement en eau. Quand on sait que cet Etat consacre 65% de la ressource au secteur agricole, qui ne représente que 2,5% du PIB et une proportion équivalente de sa population, il ne fait aucun doute qu'Israël survivrait très bien à une rétrocession d'une partie de l'eau des nappes aux Palestiniens. Seule l'agriculture, secteur certes important du point de vue symbolique en tant qu'il renvoie au projet sioniste du retour à la terre, pourrait souffrir de cette nouvelle donne. Mais avec des investissements qui pourraient être réalisés dans le cadre d'un réel processus de paix, le retraitement des eaux

L'eau : un bien précieux, des enjeux multiples

usées, par exemple, pourrait permettre à cette agriculture de profiter d'une partie, encore importante, des eaux palestiniennes.

Il n'est guère utile d'aller plus avant dans l'exposé des solutions techniques, qui fera également l'objet d'un article. Il apparaît plus utile ici de souligner que, en dépit des propos alarmistes, la question de l'allocation de l'eau ne peut être un obstacle insurmontable à la paix. Déjà, dans la dynamique des négociations de Madrid en 1991, des projets ou au moins des idées de coopération hydraulique avaient vu le jour, parfois avec force lyrisme. Mais malgré l'enthousiasme qui prévalait autour du soi-disant nouvel ordre du monde, l'heure de la paix n'avait manifestement pas sonné. Si cette heure vient, mais pour cela il faut que les volontés d'y parvenir soient fortement exprimées, il ne fait aucun doute que l'eau puisse créer des solidarités de fait, capables d'ancrer la paix dans la région. ■

Notes :

1. *Méditerranée, les perspectives du Plan bleu*, éditions de l'Aube, 2005, p. 36.

2. *Op. cit.*, p.92.

3. Voir le livre de Jean-Paul Chagnollaud, Sid Ahmed Souiah et Pierre Blanc : *Israël/Palestine : l'occupation, la colonisation, l'annexion*. L'Harmattan (à paraître en janvier 2007)..

4. En affirmant qu'il s'agit aussi d'un mur de l'eau, l'hydrologue palestinien Abdel Rahman Tamimi dans un article du 16 août 2004 repris par la revue de l'association France-Palestine ne fait donc pas forcément dans l'excès.

Habib AYEBO

Géographe, IRD (institut de recherche pour le développement) – UR 168

De la pauvreté hydraulique en méditerranée : le cas de l'Égypte

Cet article propose une nouvelle entrée pour appréhender les problèmes liés à l'eau. Elle est construite autour de la pauvreté, dans sa relation dynamique avec les modes et les conditions d'accès à la ressource hydraulique et à sa gestion. Cet angle, nouveau en Méditerranée, a été élaboré au Bangladesh et en Inde où la question de l'eau occupe une place prépondérante, autour du concept fort de pauvreté hydraulique. Pour développer cette entrée, l'Égypte constitue un cas d'école exemplaire.

En Méditerranée, comme ailleurs, on aborde habituellement la question de l'eau par la distribution géographique de la ressource en vue de faire apparaître les zones de rareté ou d'abondance hydraulique. Cette question peut être également analysée à l'aune des bilans volumétriques, qui permettent d'établir la balance entre l'offre et la demande, à différentes échelles d'analyses. Depuis quelques années, une troisième approche a été développée, grâce à l'engouement médiatique et académique pour les questions de l'eau, depuis le début des années 1990 : il s'agit de l'étude des politiques hydrauliques dans tel ou tel pays, généralement abordées en termes de déséquilibres sectoriels et/ou géographiques. Enfin, un

quatrième champ d'analyse, qu'on appelle de plus en plus fréquemment hydropolitique, analyse la question de l'eau selon une approche géopolitique qui porte pour l'essentiel sur les conflits autour des ressources hydrauliques au Proche-Orient.

Dans cet article, je propose une nouvelle entrée pour appréhender les problèmes liés à l'eau. Cette entrée se construit autour de la pauvreté, dans sa relation dynamique avec les modes et les conditions d'accès à la ressource hydraulique et à sa gestion. Cet angle nouveau en Méditerranée a été élaboré au Bangladesh et en Inde où la question de l'eau occupe une place prépondérante, autour du concept fort de pauvreté hydraulique¹. Il s'agit d'un concept qui exprime l'articulation complexe entre les différents facteurs agissants ou déterminants, à la fois sur la gestion des ressources hydrauliques et sur le phénomène et les processus de la pauvreté. Il traduit la nature et la force des corrélations entre la gestion de la ressource et la pauvreté. Il permet de réfléchir sur des mécanismes de grande échelle, avec le local comme point de départ (l'étude, la compréhension, la description et l'analyse...) et comme point de retour (l'intervention sur le terrain en vue de réduire le problème). Pour développer cette entrée, je m'appuierai sur l'exemple de l'Égypte qui constitue, en la matière, un cas d'école exemplaire.

L'eau en Méditerranée : rareté générale ou inégalités de répartition ?

Si l'on regarde la situation hydraulique en Méditerranée, avec l'idée d'en établir la cartographie, on retrouve aisément la ligne de fracture entre un Sud "pauvre et dominé ou soumis", malgré des richesses parfois considérables, et un Nord "riche et libre". Ni dans le Sud, ni dans le Nord, l'abondance ou la pénurie de l'eau ne peuvent expliquer à elles seules les différentes situations sociales et politiques. Pourtant, comme le montre le tableau suivant, tous les pays du Sud ne souffrent pas de pénuries chroniques de ressources en eau (moins de 500 mètres cubes par personne et par an) et certains connaissent même des situations de confort hydraulique enviables (plus de 1000 mètres cubes par personne et par an).